

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 30 juin 2011**

**DCM N° 11-06-30-45**

**Objet : Cession du bail de location de la chasse communale**

**Rapporteur : M. MARECHAL, Conseiller Municipal**

Par délibération en date du 17 décembre 2009, le Conseil Municipal a décidé de louer la chasse communale à Monsieur Marc OSVALD, domicilié 19, rue des Potires à Ars Laquenexy, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le dossier de candidature de Monsieur Marc OSVALD mentionnait l'éventuelle création d'une association constituée par les membres de l'équipe présentée.

Cette association dénommée « L'Equipe de Saint Clément » vient d'être constituée et inscrite au Tribunal d'Instance.

Aussi, Monsieur Marc OSVALD sollicite le transfert du bail de location de chasse qui est à son nom au bénéfice de cette association dont il est le Président.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2009 ;

**VU** la demande de transfert du bail de location de chasse émanant de Monsieur Marc OSVALD ;

**VU** l'avis de la commission communale et celui de la commission consultative de chasse qui se sont réunies le 7 juin 2011.

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- de transférer le bail de chasse communale au bénéfice de l'association « l'équipe de Saint Clément » ayant son siège 114, rue de Queuleu à Metz
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à la présente délibération.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Le Premier Adjoint :

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Gestion Domaniale et Moyens Généraux

Commissions : commission communale consultative de la chasse ; commission Travaux et Domaines

Référence nomenclature «ACTES» :3.3

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38

Absents : 17

Dont excusés : 17

**Décision : ADOPTÉE**

**Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0**